



27 février 2019

(19-1147)

Page: 1/4

**Comité de la facilitation des échanges**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES  
AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA BARBADE

La communication ci-après, dont la première version a été reçue le 22 février 2019, est distribuée à la demande de la délégation de la Barbade pour l'information des Membres.

---

Comme suite à la notification du 2 juillet 2015 (WT/PCTF/N/BRB/1), dans laquelle la Barbade notifiait ses engagements de la catégorie A, la Barbade présente les notifications suivantes conformément aux articles 15 et 16 de l'Accord sur la facilitation des échanges (WT/L/931).

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
<b>Article 1 Publication et disponibilité des renseignements</b>					
Article 1:1	Publication	C	31 décembre 2023	À déterminer	À déterminer
Article 1:2	Renseignements disponibles sur Internet	C	31 décembre 2023	À déterminer	À déterminer
Article 1:3.1 à 1:3.3	Points d'information	A	-	-	-
Article 1:3.4		B	31 décembre 2019	31 décembre 2021	-
Article 1:4	Notification	C	31 décembre 2023	À déterminer	À déterminer
<b>Article 2 Possibilité de présenter des observations, renseignements avant l'entrée en vigueur et consultations</b>					
Article 2:1	Possibilité de présenter des observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	B	31 décembre 2019	31 décembre 2020	-
Article 2:2	Consultations	B	31 décembre 2019	31 décembre 2020	-
<b>Article 3 Décisions anticipées</b>					
		C	31 décembre 2022	À déterminer	À déterminer
<b>Article 4 Procédures de recours ou de réexamen</b>					
Article 4:1 à 4:3		A	-	-	-
Article 4:4		C	31 décembre 2019	À déterminer	À déterminer
Article 4:5 et 4:6		A	-	-	-
<b>Article 5 Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non-discrimination et la transparence</b>					
Article 5:1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A	-	-	-
Article 5:2	Rétention	A	-	-	-
Article 5:3	Procédures d'essai	B	31 décembre 2020	31 décembre 2022	-
<b>Article 6 Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation, et les pénalités</b>					
Article 6:1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	C	31 décembre 2023	À déterminer	À déterminer
Article 6:2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions aux fins du traitement douanier imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	C	31 décembre 2023	À déterminer	À déterminer

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 6:3.1 à 6:3.3	Disciplines concernant les pénalités	A	-	-	-
Article 6:3.4		C	31 décembre 2023	À déterminer	À déterminer
Article 6:3.5 et 6:3.6		A	-	-	-
Article 6:3.7		C	31 décembre 2023	À déterminer	À déterminer
<b>Article 7 Mainlevée et dédouanement des marchandises</b>					
Article 7:1	Traitement avant arrivée	A	-	-	-
Article 7:2	Paiement par voie électronique	B	31 décembre 2019	31 décembre 2021	-
Article 7:3	Séparation de la mainlevée de la détermination finale des droits de douane, taxes, redevances et impositions	A	-	-	-
Article 7:4	Gestion des risques	C	31 décembre 2019	À déterminer	À déterminer
Article 7:5	Contrôle après dédouanement	C	31 décembre 2022	À déterminer	À déterminer
Article 7:6	Établissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée	B	31 décembre 2022	31 décembre 2023	-
Article 7:7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	C	31 décembre 2019	À déterminer	À déterminer
Article 7:8	Envois accélérés	B	31 décembre 2019	31 décembre 2020	-
Article 7:9	Marchandises périssables	A	-	-	-
<b>Article 8 Coopération entre les organismes présents aux frontières</b>					
		B	31 décembre 2020	31 décembre 2020	-
<b>Article 9 Mouvement des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier</b>					
		A	-	-	-
<b>Article 10 Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit</b>					
Article 10:1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 10:2	Acceptation de copies	B	31 décembre 2022	31 décembre 2022	-
Article 10:3	Utilisation des normes internationales	A	-	-	-
Article 10:4	Guichet unique	C	31 décembre 2022	À déterminer	À déterminer
Article 10:5	Inspection avant expédition	A	-	-	-
Article 10:6.1	Recours aux courtiers en douane	A	-	-	-
Article 10:6.2 et 10:6.3		B	31 décembre 2019	31 décembre 2020	-
Article 10:7	Procédures communes à la frontière et prescriptions uniformes en matière de documents requis	A	-	-	-
Article 10:8	Marchandises refusées	A	-	-	-

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 10:9	Admission temporaire de marchandises et perfectionnement actif et passif	A	-	-	-
<b>Article 11 Liberté de transit</b>					
Article 11:1 à 11:10		A	-	-	-
Article 11:11 à 11:14		C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 11:15 et 11:16		A	-	-	-
Article 11:17		C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
<b>Article 12 Coopération douanière</b>					
Article 12:1	Mesures favorisant le respect des exigences et la coopération	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 12:2	Échange de renseignements	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 12:3	Vérification	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 12:4	Demande	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 12:5	Protection et confidentialité	A	-	-	-
Article 12:6	Fourniture de renseignements	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 12:7	Report de la réponse ou refus de répondre à une demande	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 12:8	Réciprocité	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 12:9	Charge administrative	A	-	-	-
Article 12:10	Limitations	A	-	-	-
Article 12:11	Utilisation ou divulgation non autorisée	C	31 décembre 2020	À déterminer	À déterminer
Article 12:12	Accords bilatéraux et régionaux	A	-	-	-